LE CANNET DES MAURES

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

Concours gratuit, ouvert aux amateurs à partir de 8 ans

CONCOURS PHOTO

L'ARBRE AU COEUR

Date limite d'inscription et réception des photos

04 septembre 2020

Renseignements et inscriptions :
04 94 50 98 35
environnement@lecannetdesmaures.com

Label TERRITOIRE DURABLE UNE COP D'AVANCE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CŒUR DU VAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE CANNET DES MAURES

Le Concours Photo est ouvert à tous les photographes amateurs dès 8 ans, inscrits. Ces concours ont pour but d'inviter les habitants à apporter un regard artistique à leur environnement proche, au cœur d'une thématique de développement durable et de préservation de la biodiversité. L'inscription est obligatoire et gratuite. Du fait, de la situation liée au CORONAVIRUS, le concours a été décalé dans le temps et contient de nouvelles catégories.

Pour cette édition 2020, le thème est le suivant : "L'arbre au cœur" et pour la catégorie Confinement : " Biodiversité et confinement "

Comment s'inscrire ?

1. **Photographiez** la faune ou la flore au sein du territoire du Cannet des Maures en respectant la thématique L'arbre au cœur. Tous les genres sont permis.

2. **Déposez votre candidature** : Avec le bulletin d'inscription et autorisation parentale pour les mineurs

• **Concours photo** : 2 photos par candidature et une candidature par personne à l'exception de la catégorie Concours des Maisons et Établissements Fleuris et Confinement.

Pour les catégories numériques : les photos (couleur et/ou noir et blanc, pas retouchées) devront être fournies exclusivement en version numérique, au format JPEG (minimum 2000*3000 pixels) selon ces conditions :

- Le sujet de l'email sera sous la forme : Concours Photo 2020 — Nom - Prénom
- Le corps de l'email comprendra : date et lieu de la prise de vue, un commentaire des photos de 150 mots maximum en lien avec le thème, les informations : nom, prénom, téléphone, adresse postale, email
- Le nom du fichier devra respecter le format suivant : "Nom-Prénom-n° .jpg"

Pour la catégorie argentique : les photos devront être adressées au format photo ou A4 selon ces conditions :

- Les informations seront écrites à l'arrière de chaque photo : Concours Photo 2020 — Nom - Prénom - n°
- Sera joint un texte qui comprendra : date et lieu de la prise de vue, un commentaire des photos de 150 mots maximum en lien avec le thème, les informations : nom, prénom, téléphone, adresse postale, email

Comment déposer mes photos ?

À retourner avant le 04 septembre 2020 à 17 h, à la Mairie - Pôle Urbanisme et Développement Durable.

Par mail : environnement@lecannetdesmaures.com à l'attention de Sébastien Aubard.

BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS COMMUNAL PHOTO 2020

**Champ obligatoire à remplir pour valider l'inscription*

Nom * : _____ Prénom * : _____ Âge : _____

Adresse * : _____

Tél./Port. * : _____ Courriel * : _____

Plusieurs catégories (Participation à une seule catégorie (1, 2, 3), à l'exception de la catégorie "3 et 5")

1. Concours photo : Numérique : Jeune : Prix du jury et Prix du public (vote en ligne/médiathèque) ☐ Nombre :
2. Concours photo : Numérique : Adulte : Prix du jury et Prix du public (vote en ligne/ médiathèque) ☐ Nombre :
3. Numérique Confinement : Prix du jury et Prix du Public (vote en ligne/médiathèque) ☐ Nombre :
4. Concours photo : Argentique : Prix du jury ☐ Nombre :
5. Concours photo : »Concours des Maisons et Établissements Fleuris ☐ Nombre :

Le signataire du présent bulletin d'inscription accepte sans réserve le règlement disponible sur demande et sur le site www.lecannetdesmaures.com.

Autorisation parentale pour les moins de 18 ans

Je soussigné(e), Madame/Monsieur …… mère/père de l'enfant……âgé(e), de …….. autorise celui-ci à participer au concours photo organisé par la mairie du Cannet des Maures.

Le Cannet des Maures, le ..... 2020 **(Signature)**